

L'assemblée législative équatorienne reprend le débat sur la mise en accusation de Lasso



Quito, 28 juin (RHC) L'Assemblée nationale de l'Équateur reprendra la session destinée à évaluer une demande de mise en accusation du président de la République, Guillermo Lasso.

Le débat reprendra à 11h00, heure locale, à l'appel du président de l'Assemblée nationale de l'Équateur, Virgilio Saquicela.

En plusieurs occasions, les parlementaires ont présenté leurs points de vue sur la demande de des membres de l'Alliance pour l'Espoir (UNES) de graves troubles sociaux dans le cadre de la grève populaire nationale, qui en est à son 16ème jour.

La demande de l'Alliance pour l'Espoir, soutenue par les 37 membres de ce groupe politique, fait référence aux articles 51 de la loi organique de la fonction législative et 130, numéral 2 de la Constitution, qui établissent à quel moment le pouvoir législatif peut destituer le chef de l'État.

Les demandes présentées comprenaient un accord sur la nécessité de respecter le droit à la protestation sociale pacifique.

D'autres avis ont souligné que le Président doit répondre aux demandes du mouvement indigène et des organisations sociales pour un gouvernement de justice, ainsi que la nécessité de sauvegarder le droit à la sécurité juridique dans le respect de la constitution et de la stabilité démocratique.

Pour beaucoup, le manque d'emploi, l'insuffisance des établissements éducatifs, l'insécurité des citoyens et le coût élevé de la vie sont des facteurs qui ont motivé les manifestations dans le pays, appelées par la Confédération des nationalités indigènes de l'Équateur et soutenues par d'autres secteurs. Ces manifestations ont été fortement repoussées par la police et de l'armée. (Source Prensa Latina)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/291991-lassemblee-legislative-equatorienne-reprend-le-debat-sur-la-mise-en-accusation-de-lasso>



Radio Habana Cuba